



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31 582 06 0010 31 01 Emelőgépkezelő (kivéve targonca)

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Opérateur d'engins élévateurs (à l'exception de chariots élévateurs)  
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- revoir les documents disponibles ;
- procéder à la vérification de la sécurité des machines et des opérations ;
- mettre en service, opérer et entretenir la machine ;
- mettre la machine hors service ;
- effectuer les tâches de préparation nécessaires pour commencer le travail ;
- opérer des engins élévateurs ;
- coopérer en vue de réaliser des opérations d'élévation ;
- effectuer des manutentions d'essai et des opérations de manutention ;
- circuler ;
- respecter les règles de sécurité au travail et les règles spéciales de sécurité de travail.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

8341 Grutier

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b>	<b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b> Ministère du développement national	
<b>Niveau du certificat (national ou international)</b> <b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b> 31 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel, qui se base sur les éléments de connaissances d'entrée théoriques et pratiques définis par les exigences professionnelles et d'examen (par la suite : compétences d'entrée) ou sur une formation scolaire de niveau élémentaire attestée par l'achèvement de la huitième année. <b>Code ISCED97:</b> 3CV	<b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b> Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes: 81-100%      très bien (5) 71-80%        bien (4) 61-70%        moyen (3) 51-60%        passable (2) 0-50%         insuffisant (1)	
	Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:	
<b>Mention de série du certificat:</b>  PT K  <b>son numéro d'ordre:</b> 123456	3140-10 Tâches générales en matière technique et de sécurité au travail	100%
	3141-10 Tâches spécifiques des opérateurs d'engins élévateurs	100%
<b>Date de délivrance du certificat:</b>  2021.06.18	<b>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:</b>	<b>100%</b>
	<b>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:</b>	<b>5</b>
<b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b>  A l'enseignement secondaire	<b>Accords internationaux</b>	
<b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</b>		
<b>Base légale</b>  Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Exigences professionnelles et d'examen établies par le Décret n° 17/2010 (XI.25.) du Ministère de Développement National.		

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		80 heures

### Niveau d'entrée requis:

La formation peut être commencée en possession de compétences prévues pour le groupe professionnel de la mécanique et pour le groupe professionnel de l'électrotechnique et de l'électronique;

ou

après avoir accompli la huitième année de l'enseignement primaire, attesté par un certificat

et

après avoir atteint l'âge de 18 ans ;

après avoir subi un examen d'aptitude médicale.

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

**Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>**

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2021.06.18

**CACHET**